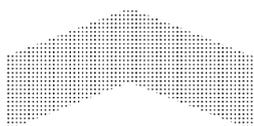




Entreprendre pour un système alimentaire durable : nouvelles pratiques aux impacts sociaux & environnementaux positifs

En 2021, dans la foulée de la crise sanitaire, la Région Nouvelle-Aquitaine a piloté une étude consacrée à l'utilité sociale et écologique des Initiatives Alimentaires Durables et Solidaires (IADS) financées depuis 2014. Double objectif : identifier les pratiques sociales et écologiques favorisant des systèmes alimentaires durables et solidaires, et lever les freins au développement de ces initiatives.

ACCÉDER AU FONCIER AGRICOLE | PRODUIRE | TRANSFORMER | DISTRIBUER | COMMERCIALISER
ANTI-GASPI & GESTION BIODÉCHETS | SENSIBILISER/FORMER | HYBRIDER LES ACTIVITÉS



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Directeur de la publication : Jonathan DELPECH / Coordination : Fanny LAISON, Alexia MICHOU / Rédaction : Fanny LAISON, Alexia MICHOU

Création graphique : Patricia Birkui - patricia-birkui.fr

Crédits photos : Couverture : de gauche à droite et de haut en bas : ©VRAC Bordeaux, ©Elzeard.co, ©François Passerini, ©VRAC Bordeaux, ©Alexander Raths - Fotolia.com, ©VRAC Bordeaux, ©Tera, © Les Herbes Folles, ©Coopérative du Born / p.4 : ©Les Herbes Folles / p.5 : ©Tera, ©Elzeard.co / p.8 : ©AU Local / p.9 : ©Elzeard.co / p.10 : ©François Passerini, ©Coopérative du Born, ©Marie Curry, © Les p'tits cageots / p.11 : © R. Bussy / p.14: ©cookie_studio Freepik, ©Astrid Jamois / p.15 : ©Elzeard.co, ©François Passerini, ©VRAC Bordeaux / p.16: ©VRAC Bordeaux / p.19 : ©Coursiers Bordelais, ©Coopérative du Born, ©Association C Koi Ca

Date : Décembre 2022



Notre région, à l'instar du reste du monde, fait face à quatre crises majeures. Le changement climatique, les conséquences de la pandémie de Covid-19, les crises agricoles, alimentaires et sociales aggravées par la guerre en Europe fragilisent le système et la souveraineté alimentaires de la première région agricole française. Les mesures prises par la Région sont donc impératives pour nourrir les six millions de néo-aquitains.

La Région n'a pas attendu la venue de ces crises pour agir. Dès 2019, les élus de Nouvelle-Aquitaine signent Néo Terra, la feuille de route régionale de transition énergétique et écologique, bientôt rejoints par une multitude d'acteurs publics et privés qui adhèrent à la Charte. Démarche régionale unique en France, deux de ses ambitions concernent directement l'agriculture : la transition agroécologique, et la préservation des terres agricoles et forestières. De surcroît, ce sont l'ensemble des onze ambitions, de l'engagement citoyen à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, qui concourent à la résilience du système alimentaire néo-aquitain.

Le Pacte Alimentaire pour une alimentation durable et locale coordonne les actions qui transforment notre système alimentaire. Il est signé, piloté, et mis en œuvre par la Région, l'Etat, les chambres consulaires, les têtes de réseaux de la profession agricole, des filières, de la restauration publique et privée et des consommateurs, de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'industrie agroalimentaire, et bientôt par d'autres. Chacun agit dans les domaines d'actions stratégiques du Pacte, en favorisant les circuits courts de proximité et la vente directe, en facilitant les initiatives de circuits alimentaires locaux des territoires, en structurant l'offre et les filières régionales, en éveillant, formant acteurs et consommateurs, et en favorisant la solidarité alimentaire.

Les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) contribuent largement à ces dynamiques en construisant chaque jour, un système alimentaire durable : plus juste, plus solidaire, plus démocratique, qui met l'humain et son environnement au cœur. Depuis longtemps déjà, les structures de l'ESS, de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), et plus récemment les collectivités, œuvrent dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation. De ces expériences, de nouveaux modes d'entreprendre ont émergé, qui méritent d'être démultipliés. Nous avons voulu aller à la rencontre de ces acteurs pour récolter cette richesse de savoir et savoir-faire, et la partager avec les entreprises et acteurs d'autres secteurs.

C'est pourquoi nous avons confié à Vertigo Lab et Let's Food une étude rétrospective sur les projets de l'économie sociale et solidaire, financés par la Région, qui concourent à un système alimentaire durable. Cette étude, dont une version simplifiée par Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) vous est présentée dans ce document, nourrit deux ambitions. D'une part, inspirer les acteurs quels qu'ils soient, dans la conception, la conduite, et l'amélioration de leur projet. Pour cela, en complément de cette étude, Vertigo Lab, Let's Food et PQN-A travaillent sur une grille d'autoévaluation de l'utilité sociale et écologique des projets.

D'autre part, cette étude et cette grille doivent permettre de co-construire les politiques régionales aux côtés des porteurs de projet. Ainsi, nous souhaitons intégrer des critères issus des bonnes pratiques de l'ESS dans les dispositifs de soutien de la Région. Ceci afin d'évaluer l'impact sur le système alimentaire régional des modèles qu'elle accompagne. Cette volonté de nourrir les stratégies régionales par des critères de progrès éco-sociétaux figure déjà dans le Pacte Alimentaire pour une alimentation durable et locale, et dans le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Je vous invite à vous saisir avec intérêt de ce document dont je suis certaine qu'il vous inspirera, que vous soyez responsable ou acteur d'une grande ou petite entreprise, association, collectivité, organisation, ou initiative citoyenne !

Bonne lecture à chacun,

Maud Caruhel

Vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine, chargée de l'Économie Sociale et Solidaire, l'Économie circulaire, et de la Gestion / Prévention des déchets

5

CHOSSES À SAVOIR SUR

LES INITIATIVES ALIMENTAIRES DURABLES & SOLIDAIRES EN NOUVELLE-AQUITAINE

La Région a confié au bureau d'études Vertigo Lab et à l'association Let's Food, la réalisation d'une étude sur les Initiatives Alimentaires Durables et Solidaires (IADS) de Nouvelle-Aquitaine. Un travail mené durant 14 mois, qui permet de mieux comprendre comment ces initiatives réussissent à concilier environnement, utilité sociale et activité économique.

UN PANEL DE 261 INITIATIVES ALIMENTAIRES SOUTENUES PAR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Épiceries sociales et solidaires, supermarchés coopératifs, groupement d'achat, ou encore coopérative d'activité et d'emploi axée sur l'agriculture... Ces initiatives ont plus que l'alimentation en commun. Développées par des associations, des entreprises ou des collectivités, elles contribuent à la mise en place de "systèmes alimentaires durables" (lire "Une méthode de travail en sablier", p6, N.D.L.R.) et concourent à l'accès de tous à une nourriture suffisante et nutritive. Leurs activités concilient transitions environnementale, sociale, économique, sociétale... et démocratique, en expérimentant de nouveaux modèles de gouvernance des organisations. Ces initiatives ont pour autre point commun de placer l'humain au cœur de leurs activités. Mises bout à bout, ces caractéristiques en font des organisations durables et attractives auprès des salariés en quête de sens.

De 2014 à 2021, 261 de ces initiatives ont été soutenues au titre de cinq politiques de la Région Nouvelle-Aquitaine. Ces politiques portent sur l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale, sur l'agriculture et l'agroalimentaire, sur le numérique, sur la contractualisation avec les territoires, sur l'enseignement supérieur, la recherche et le transfert de technologie. Ces politiques ont ainsi porté des appels à projets qui ont aidés les initiatives à se lancer et à se développer (voir "Des dispositifs régionaux porteurs pour les initiatives alimentaires durables et solidaire", p.18).

DES INITIATIVES ALIMENTAIRES PRÉSENTES PARTOUT EN NOUVELLE-AQUITAINE

L'étude montre que des initiatives alimentaires ont émergé dans chaque territoire, urbain ou rural, de Nouvelle-Aquitaine. Elles expérimentent des modes de faire innovants qui créent de la valeur sociale sur les territoires, et répondent aux besoins spécifiques des habitants, des agriculteurs et des entreprises. Elles s'appuient pour cela sur l'expertise des acteurs locaux et adoptent une démarche inclusive en concevant leurs services avec les personnes bénéficiaires.



Méli Mélou (Épicerie-café itinérante)



DES ACTIVITÉS FOISSONNANTES AUTOUR DE CINQ TYPOLOGIES

De l'insertion par le maraîchage, en passant par l'achat et la mise à disposition de foncier, la vente de produits locaux et durables à prix accessible, ou encore l'approvisionnement de la restauration collective, la notion d' "initiatives alimentaires durables et solidaires" recouvre une très grande diversité d'activités et de modèles de gouvernance et de développement avec des retombées sur les territoires.

Afin de mieux les comprendre, Let's Food et Vertigo Lab ont établi une typologie basée sur la stabilité financière, les activités, le potentiel d'impact sur un système alimentaire durable, les bonnes pratiques en matière sociale et écologique, et les besoins de ces initiatives pour se développer. Cinq types d'initiatives ont ainsi été identifiés : les tiers-lieux nourriciers (type 1), les coopératives visant à créer des emplois durables/favorisant l'entrepreneuriat (type 2), les structures d'insertion professionnelle (type 3), les circuits de vente alternatifs (type 4), et les projets et démarches alimentaires territoriaux (type 5) (voir le détail et la description de cette typologie p.8-11, N.D.L.R.).

L'UTILITÉ ET L'IMPACT DES INITIATIVES ALIMENTAIRES ÉTUDIÉES À LA LOUPE

Vertigo Lab et Let's Food ont conçu deux grilles. L'une afin d'évaluer l'utilité sociale et écologique des initiatives alimentaires. L'autre pour analyser leur contribution en faveur d'un système alimentaire durable. La première comprend quatre volets : économique, social, sociétal et environnemental. La seconde est structurée par les quatre dimensions d'un système alimentaire durable défini par Let's Food : la sécurité alimentaire, la durabilité environnementale, la durabilité économique et la gouvernance alimentaire.

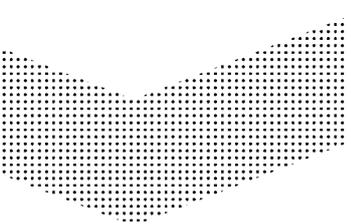
Dense et complexe à prendre en main, cette "double grille" fait l'objet d'un travail pour permettre aux porteurs d'initiatives alimentaires durables et solidaires de l'utiliser en autonomie. L'objectif est de les aider à se positionner sur leur utilité sociale et environnementale, voire de s'autoévaluer s'ils le souhaitent. Cet outil devrait être mis en ligne en 2023 (lire plus loin p.17, N.D.L.R.).

UN MANQUE DE DONNÉES SUR L'ENVIRONNEMENT

Après avoir adressé un premier questionnaire aux 261 initiatives alimentaires, auquel 73 d'entre elles ont répondu, Vertigo Lab, Let's Food et la Région en ont sélectionné neuf pour passer leurs actions au crible des deux grilles précitées. Il en ressort que toutes fournissent une "contribution relativement forte à un système alimentaire durable et solidaire", à une échelle territoriale. Un constat motivé par le fait que chacune intervient sur au moins une des quatre dimensions du système alimentaire durable défini par Let's Food.

Du côté de l'utilité sociale et écologique, les initiatives démontrent un réel engagement sur les dimensions sociales et sociétales, notamment en impliquant les parties prenantes dès le début du projet. Concernant la dimension environnementale, beaucoup d'activités ont été relevées, mais Vertigo Lab et Let's Food ont constaté un manque de "données propres à chaque initiative". Celles-ci pourraient être produites grâce à un bilan carbone, une analyse du cycle de vie de l'activité, la mise en place d'indicateurs de consommation de ressources, de production de déchets ou encore d'outils mesurant l'empreinte environnementale. Autant de chantiers difficiles à mettre en place pour des initiatives récentes et aux moyens limités.





UNE MÉTHODE DE TRAVAIL EN SABLIER

L'étude sur l'utilité sociale et écologique des initiatives alimentaires durables et solidaires a nécessité quatorze mois de travail, et s'est appuyée sur un panel de 261 initiatives. Neuf d'entre elles ont finalement été retenues pour faire l'objet d'une analyse approfondie.

Pour réaliser l'étude de l'utilité sociale et écologique des initiatives, et de leur contribution à un "système alimentaire durable, résilient et solidaire", Vertigo Lab et Let's Food ont recensé 261 initiatives soutenues par la Région entre 2014 et 2021.

Parallèlement, le bureau d'études et l'association ont réalisé une revue bibliographique afin de proposer une définition de "l'utilité sociale et écologique" - aucune définition ne faisant consensus à ce jour. Cette notion a ainsi été caractérisée par quatre dimensions - économique, sociale, sociétale et environnementale - et dix impacts attendus (voir schéma n°2). Pour évaluer ces derniers, une grille constituée de 52 indicateurs a été élaborée. Première étape pour renseigner ces indicateurs, un questionnaire en ligne a été envoyé aux 261 initiatives recensées. Complété par des questions sur leur offre de service, leur périmètre d'action, leurs bénéficiaires et leurs besoins en ressources financières, humaines et naturelles, ce questionnaire a mis en évidence la contribution de ces initiatives à la construction d'un système alimentaire durable tel que défini par Let's Food (voir schéma n°1). En outre, la dernière partie de ce questionnaire invitait les répondants à décrire leur initiative en complétant un texte à trous : "En réponse à (besoins non satisfaits), notre initiative aide (types de bénéficiaires) qui veulent (aspirations, objectifs de l'initiative) grâce à (les solutions de biens et de services proposés par l'initiative)

pour (résultats attendus) et plus indirectement (externalités positives à plus long terme)."

Sur les 73 ayant répondu au questionnaire (voir la carte p.12-13) - soit 27 % de réponses -, neuf ont été sélectionnées pour poursuivre l'étude et approfondir l'évaluation de leur utilité sociale et écologique. Ce sont les initiatives jugées "remarquables" de par leur impact positif dans chaque axe de l'utilité sociale et écologique, et dans chacune des dimensions d'un système alimentaire durable. D'autres critères ont été pris en compte, comme leur connaissance de leur impact sur le territoire, leur maturité, ou encore le fait d'être un tiers-lieu ou une structure d'insertion professionnelle.

Puis des entretiens semi-directifs et des ateliers ont été menés auprès des neuf porteurs d'initiatives et de leurs parties prenantes afin de compléter l'ensemble des 52 indicateurs.

L'analyse des données récoltées a non seulement abouti à une typologie des initiatives alimentaires durables et solidaires. Elle a aussi permis l'identification de bonnes pratiques, de facteurs clés de succès, et de préconisations susceptibles d'optimiser l'accompagnement des initiatives par la Région. En outre, les grilles d'évaluation conçues par Vertigo Lab et Let's Food déboucheront sur un outil permettant aux porteurs de projets de se positionner quant à leur utilité sociale et écologique ainsi que sur leur impact en faveur d'un système alimentaire durable.

QUI SONT VERTIGO LAB & LET'S FOOD ?

Fondé en 2011, **VertigoLab** est un bureau d'études et de recherche spécialisé en économie de l'environnement. Il développe des outils dans ce champ : évaluation des services écosystémiques, analyse coûts-bénéfices, business plan environnemental, paiements pour services environnementaux... Ceux-ci sont mis au service des décideurs publics et privés (de l'échelle locale à européenne) pour les aider à construire leur argumentaire, peser dans les arbitrages politiques, évaluer leur stratégie, développer de nouvelles sources de financement à impact.



Let's Food est une association créée en 2017 qui accompagne les territoires dans la construction de systèmes alimentaires durables et résilients. Elle s'appuie pour cela sur la coopération territoriale et l'échange de bonnes pratiques aux échelles locale, nationale et internationale. L'association s'inscrit dans trois objectifs spécifiques. Elle accompagne les dynamiques alimentaires des collectivités territoriales en France et dans le monde en capitalisant sur les expériences réussies issues d'autres territoires. Elle favorise et rend opérationnel le partage de connaissances et d'initiatives auprès des différents acteurs du système alimentaire afin d'accélérer une transition agroécologique à l'échelle globale. Enfin, elle sensibilise et forme aux enjeux d'alimentation durable territoriale afin de renforcer les compétences nécessaires à la mise en place de systèmes alimentaires durables.



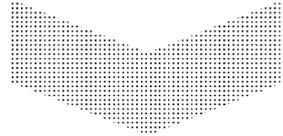
261

INITIATIVES

SOUTENUES
PAR LA NOUVELLE-AQUITAINE

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Préserver et régénérer les ressources en eau, les sols, l'air, la biodiversité dans la production, distribution, transformation et consommation via la sobriété en ressources utilisées, le bio, la réduction de la consommation de protéines animales



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

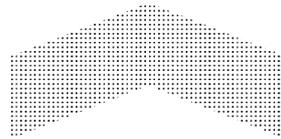
Disponibilité locale d'aliments de qualité, abordables, et adaptés aux régimes et à la culture

4 AMBITIONS

POUR UN SYSTEME ALIMENTAIRE DURABLE ET SOLIDAIRE

DURABILITÉ ÉCONOMIQUE

Développement de l'emploi et de l'économie locale grâce à des chaînes de valeur équitables et l'attractivité des métiers



GOVERNANCE ALIMENTAIRE

participative et inclusive - diversité et ouverture dans les processus de décision et de mise en œuvre: coopération au sein du territoire, participation citoyenne

Schéma n°1 : Composantes d'un système alimentaire durable (inspiré de Let's Food, 2020, issu de Bricas, 2017)

4 AXES POUR ANALYSER LA CONTRIBUTION D'UN PROJET À UN SYSTEME ALIMENTAIRE DURABLE ET SOLIDAIRE

ÉCONOMIQUE

Le modèle économique est viable
L'initiative crée de la richesse sur son territoire
L'initiative contribue à redistribuer équitablement la richesse captée à l'échelle de la chaîne de valeur

SOCIALE

L'initiative contribue à la transformation sociale des partenaires
L'initiative est pourvoyeuse d'emplois pérennes
L'offre est accessible à tous

ENVIRONNEMENTALE

L'initiative sensibilise le territoire aux enjeux environnementaux
L'initiative est engagée pour la préservation des ressources naturelles

SOCIÉTALE

L'initiative est gérée de manière inclusive et avec une gouvernance participative
D'autres initiatives se développent grâce à elle

Schéma n°2 inspiré de Vertigo Lab et Let's Food

S'Y RETROUVER DANS LE FOISONNEMENT DES INITIATIVES ALIMENTAIRES DURABLES & SOLIDAIRES

Des épiceries solidaires aux solutions logistiques en passant par les espaces-tests agricoles ou la gestion des biodéchets, il y a de quoi se perdre dans le foisonnement des initiatives alimentaires. Pour s'y retrouver, Let's Food et Vertigo Lab ont dressé une typologie illustrée par des cas concrets.

TYPE 1 : LES TIERS-LIEUX NOURRICIERS

IMPACTS SUR LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE :

Les tiers-lieux nourriciers, par l'hybridation d'activités et les coopérations multisectorielles, peuvent apporter des réponses aux enjeux :

- du monde agricole : sur la pénibilité au travail, l'accès au foncier agricole
- de santé : nouvelles pratiques alimentaires, nutrition, inégalités d'accès à une alimentation saine
- environnementaux : lutte contre le gaspillage alimentaire, etc
- de cohésion sociale : pratiques collaboratives, prises de décision collectives, bien-être des salariés, reconnaissance des bénévoles...

Les tiers-lieux nourriciers sont des lieux dédiés à l'alimentation, aux activités multiples. Ils mobilisent des collectifs composés d'habitants, de professionnels indépendants et salariés - dont la profession agricole, de collectivités ou encore d'associations. Ce sont ainsi des espaces de coopérations professionnelles et citoyennes. Cette diversité d'activités mobilise une part importante de bénévolat.

Les tiers-lieux nourriciers peuvent être amenés à gérer et animer un magasin de produits locaux, un restaurant, un bar, un outil de transformation de légumes, proposer des ateliers pour apprendre à cuisiner, jardiner ou composter, organiser des temps de rencontre entre producteurs et consommateurs...

Leurs activités dépassent parfois le champ alimentaire : co-working, ateliers artisanaux partagés, formations, initiations (low-techs, économie circulaire, etc), accueil d'événements culturels...

Ces lieux hybrides répondent donc à des besoins non satisfaits de leur territoire : la sensibilisation et formation des consommateurs et des producteurs, la création et mise à disposition d'outils de transformation, la distribution et la gestion des déchets. Ils contribuent en cela à l'émergence d'un système alimentaire durable.

Parce qu'ils sont des lieux de rencontres qui favorisent la coopération, les tiers-lieux nourriciers ont un fort potentiel d'impact territorial, notamment social et sociétal.

Malgré l'hybridation des activités qui leur octroie des ressources financières variées, les tiers-lieux nourriciers présentent des modèles économiques à des stades de maturité différents. A la fois force et faiblesse, leur caractère hybride peut parfois compliquer leurs demandes de financement : "ils ne rentrent pas dans les cases des appels à projets". Alors même que leur démarrage et leur déploiement nécessitent des financements souvent conséquents.

Aller + loin : Eco-lieu Jeanot (40), la Maison des Services à l'Alimentation Durable (33), le n°06 de la Revue des tiers-lieux consacré aux tiers-lieux nourriciers publié par la Coopérative Tiers-lieux, Chiffolleau Y., Dechancé J., Peres J. et al. "Les Tiers-lieux nourriciers - Engagés pour la transition agroécologique et alimentaire" (2020)

Au Local ouvert en 2018 à Ballon, en Charente-Maritime, se compose d'une épicerie vendant des produits fermiers et locaux à prix abordable, de deux espaces de convivialité et coworking. Il propose des moments d'échanges de savoirs. Structuré sous forme associative et guidé par les valeurs de l'économie sociale et solidaire, **Au Local** veut renouer le lien entre les générations et promeut le respect de l'environnement. Il s'adresse aux citoyens consommateurs, aux producteurs locaux, aux publics en difficulté sociale, aux salariés, aux entrepreneurs et aux associations locales.



TYPE 2 : LES COOPÉRATIVES VISANT À CRÉER DES EMPLOIS DURABLES / FAVORISANT L'ENTREPRENARIAT

IMPACTS SUR LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE :

Les coopératives, par leur gouvernance innovante, leur mode d'entrepreneuriat et leur ancrage territorial peuvent apporter des réponses aux enjeux :

- Economiques : via l'entrepreneuriat local et le dynamisme des réseaux locaux de l'ESS
- De gouvernance : avec le modèle "un associé = une voix"

Structurées en Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) ou Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) ces initiatives sont portées par des collectifs et ont un fort potentiel de création de valeur économique locale.

Elles favorisent l'entrepreneuriat local via des formations et un accompagnement juridique, administratif et technique. Des activités relevant par exemple de la culture, de la santé ou encore de l'artisanat ont mobilisé depuis plusieurs années ce mode d'accompagnement. Il est aujourd'hui de plus en plus investi par des activités relevant du domaine de l'alimentation comme la production agricole, la restauration et la transformation agroalimentaire. Leur utilité pour le territoire est donc principalement socio-économique, en étant un membre moteur des réseaux locaux relevant de l'économie sociale et solidaire.

Ces coopératives interviennent sur plusieurs dimensions du système alimentaire durable établi par Let's Food. Elles

sont exemplaires notamment en matière de gouvernance et d'ancrage territorial. Leurs formes d'organisation et leur ingénierie juridique en font en effet des "modèles" en matière de gouvernance innovante. La diversité des porteurs de projets accompagnés ancre de fait ces coopératives dans la coopération locale en faveur d'un développement durable de l'économie sociale et solidaire.

Aller + loin : MetroLoco (40)

Co-actions Agri, Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) créée en 2021 à Captieux en Gironde, est la "petite sœur" de la CAE généraliste Co-actions en activité depuis 2007. La création de **Co-actions Agri** a été motivée par un double constat. D'un côté, depuis 2019, l'augmentation au sein de la CAE généraliste du nombre de porteurs de projets en lien avec l'agriculture et l'alimentation et de l'autre, un monde agricole marqué par des conditions de travail difficiles et la précarité.

Outre le développement et la gestion de l'entreprise, **Co-actions Agri** accompagne les porteurs de projets agricoles à travers de la gestion administrative, de la mise à disposition de foncier, un accompagnement pour être certifiés Agriculture biologique, et via un encadrement technique de la production maraîchère. La CAE aide également les collectivités à mener des démarches de transition agricole.



Elzeard

TYPE 3 : LES STRUCTURES D'INSERTION PROFESSIONNELLE

IMPACTS SUR LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE :

Les Structures de l'Insertion par l'Activité économique (SIAE) et autres structures avec des pratiques sociales avancées, peuvent apporter des réponses aux enjeux :

- Sociaux : accompagnement socio-professionnel des personnes éloignées de l'emploi, création d'emplois, sensibilisation du grand public à l'insertion, pallier au départ massif en retraite des exploitants et salariés agricoles
- Sociétaux : influence à long terme sur l'évolution de la réglementation

On retrouve dans ce type d'initiatives des structures conventionnées "IAE" et d'autres structures ayant des pratiques sociales avancées (embauche de public en situation fragile). Complémentaire au marché du travail conventionnel, l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) propose des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) à des personnes en difficultés sociales et professionnelle, dans un objectif de montée en compétence, levée des freins à l'emploi et préparation vers l'emploi durable. Ces entreprises bénéficient d'aides aux postes pour financer l'accompagnement supplémentaire et la productivité limitée, et déploient des services économiques à destination des collectivités ou des entreprises (ex : gestion des Biodéchets, Régies Agricoles). Les activités des domaines agricole et alimentaire représentent un très bon levier d'insertion pour les salariés en parcours. Ainsi les structures de l'insertion exercent leurs activités majoritairement dans le maraîchage, la transformation de légumes, la restauration, les services traiteur, et la gestion des biodéchets. Elles peuvent diversifier leur modèle économique en développant des activités secondaires comme de la vente, des prestations de conseil, ou en communiquant sur leur projet et les valeurs d'utilité sociale.

Bien qu'elles bénéficient d'aides, ces structures d'insertion connaissent la concurrence avec les acteurs classiques du domaine agricole et alimentaire. Par ailleurs, engagées sur le bio, elles sont impactées par les difficultés de ce secteur. Equilibre difficile à trouver donc, entre concurrence et coopération territoriale dans une dynamique en faveur de l'emploi et la formation.

Aller + loin : le Bocal local (33), Marie Curry (33), la régie agricole de Cavignac (33), la Terre en partage (87), la Coopérative du Born (40), Questions de culture (24), Ferme solidaire de l'éco-lieu Lacoste (40), Ferme Uhaldia (64)

TYPE 4 : LES CIRCUITS DE VENTE ALTERNATIFS

IMPACTS SUR LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE :

Les circuits de vente alternatifs, par leur organisation impliquant les consommateurs et les producteurs, peuvent apporter des réponses aux enjeux :

- Social : rupture de l'isolement social, accessibilité économique et géographique à une meilleure alimentation
- Economique : création de débouchés locaux pour les producteurs
- Environnemental : produits de qualité, réduction des transports



Les Détritivores, Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) et entreprise d'insertion créée en 2015 propose un service de collecte de biodéchets alimentaires et de compostage. Ce service s'adresse aux collectivités, entreprises, restaurateurs, commerçants et particuliers. Les personnes en insertion professionnelle collectent les biodéchets en camion ou à vélo, et travaillent sur la plateforme de compostage. Le compost produit est vendu aux particuliers.

Cette SCIC a pu se développer grâce à une obligation imposée aux restaurants produisant plus de dix tonnes de biodéchets par an. Depuis 2016, ils doivent traiter et valoriser ces matières organiques. D'ici le 31 décembre 2023, cette obligation sera étendue à tous les producteurs de biodéchets, quelle que soit la quantité produite.



La P'tite Ferme-Les petits cageots

- Sociétal : gouvernance composée de collectifs citoyens, intégration aux démarches locales existantes

Ces circuits de vente sont gérés par des intermédiaires soucieux de favoriser une juste répartition de la valeur, et l'accès de tous à une alimentation durable. Ce sont des épiceries sociales et solidaires, des magasins coopératifs, des groupements d'achats. Leur modèle économique repose principalement sur des activités de vente à très faible voire sans marge, ce qui en fait des alternatives à la grande distribution. Les prix sont néanmoins supérieurs au marché traditionnel. Plusieurs raisons à cela : la volonté de proposer des aliments qui respectent l'environnement (souvent bio), tout en rémunérant équitablement les producteurs.

Pour concilier accessibilité sociale, prix équitables, respect de l'environnement, et rencontres entre consommateurs et producteurs, ces lieux et outils de vente ont recours à des financements complémentaires, notamment auprès des conseils départementaux. Dans une moindre mesure, le choix d'un statut juridique "à but non lucratif" les exonère partiellement de charge, ce qui leur permet de réduire les prix consommateurs.

VRAC Bordeaux (Vers un Réseau d'Achat en Commun), créée en 2017, fait partie du réseau VRAC, une initiative née en 2013 dans la région lyonnaise. L'association intervient dans les quartiers Politiques de la ville de la métropole bordelaise en proposant aux habitants de rejoindre un groupement d'achats de produits de qualité et vendus en vrac. Le principe de l'achat groupé et de la vente à prix coûtant permet d'accéder à des produits locaux et bio à des prix plus abordables que dans un commerce traditionnel.

L'association, qui collabore avec des bailleurs sociaux et des centres d'animation communaux, sensibilise au bien manger et tente de créer du lien social. Elle organise pour cela de nombreuses animations, comme des ateliers cuisine, et s'appuie sur la distribution mensuelle des produits commandés. Celle-ci est un véritable moment de rencontre durant lequel les adhérents sont incités à mettre la main à la pâte.

Aller + loin : Supercoop (33), Manger Bio Périgord (24), Entre-autes (33), Cagette.net (accessible partout en France), les Petits cageots (33), Servi en local (33), le Cabas solidaire (79), Collectif fermier 64, la Carotte et le lapin (33), les Amis d'Otsokop (64), Coop'O'Loco (64)



La maison popote / VRAC Bordeaux

TYPE 5 : LES PROJETS ET DÉMARCHES ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

IMPACTS SUR LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE :

Les projets et démarches alimentaires territoriaux, par les coopérations opérées sur le territoire, peuvent apporter des réponses aux enjeux :

- De gouvernance : coordination des acteurs en faveur d'un système alimentaire local
- Sociétaux : sensibilisation, innovations, exigences environnementales, sociétales, et sociales fortes

Les Démarches Alimentaires de Territoire (DAT) sont des démarches ascendantes portées par les territoires. Elles apportent des réponses à des enjeux du territoire par des actions concrètes comme la création d'un outil de transformation de viande et/ou de légumes, le développement de filières locales, la conception de circuits et d'outils logistiques optimisés, ou encore l'amélioration de l'approvisionnement de la restauration collective.

Le démarche prévoit plusieurs étapes : faire un diagnostic des activités agricoles et initiatives alimentaires présentes sur un territoire, mobiliser l'ensemble des acteurs du secteur agricole et alimentaire, structurer un plan d'actions. Ces démarches peuvent être portées par différents acteurs : associations, autres acteurs de l'ESS, collectivités ou intercommunalités, producteurs, têtes de réseaux ou encore des citoyens... En Nouvelle-Aquitaine, un grand nombre de ces démarches alimentaires de territoire sont soutenues par la Région et l'Etat dans le cadre de l'appel à projets Circuits Alimentaires Locaux. L'Etat soutient par ailleurs ces démarches lorsqu'elles présentent un caractère systémique, dans le cadre des Projets Alimentaires de Territoire (PAT) : labellisation Etat, à travers la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de

la Forêt (DRAAF) dans le cadre du Programme national pour l'alimentation. Les PAT sont majoritairement déployés par des collectivités et des intercommunalités.

Démarches et projets alimentaires territoriaux ont pour point commun de coordonner des acteurs de l'agriculture et de l'alimentation dans un objectif de relocalisation de l'alimentation. Leurs exigences environnementales, sociales et sociétales sont clairement établies, et ils contribuent à un système alimentaire durable via une gouvernance ouverte, des activités de sensibilisation, en intervenant sur le champ de la production et en proposant des innovations.

L'annuaire des Démarches alimentaires de territoire, conçu par Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine, répertorie et décrit 46 démarches.

Il est consultable en ligne : <https://pqn-a.fr/wp-content/uploads/2021/08/Annuaire-PAT-300522.pdf>.



Régie Agricole Caviagnac

LES RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Sur le panel des 261 initiatives repérées par Let's Food et Vertigo Lab, 73 ont répondu au questionnaire envoyé en ligne. Leurs réponses ont grandement contribué à l'élaboration des typologies d'initiatives alimentaires durables et solidaires. Vous les retrouverez sur cette carte de la Nouvelle-Aquitaine, situées en fonction de leur implantation géographique, et repérables par une couleur correspondant à leur typologie.

- | | | |
|---|---|--|
| 1 Le Jardin du Curé | 12 L'Eveil-Balthazar | 18 Le Cabas |
| 2 La Maison Forte | 13 Espoir Nature | 19 La carotte et le lapin |
| 3 Au Local | 14 La Terre en Partage | 20 Collectif Fermier 64 |
| 4 TERA | 15 Au Bruit du Bonheur - Kokot Nomad | 21 VRAC Bordeaux |
| 5 Du beurre dans les haricots | 16 Collectif Animation Locale Sud Gironde | 22 La Bulle |
| 6 Ecolieu Jeanot Association C Koi Ca | 17 Sauvegarde race bovine béarnaise | 23 MIAM - Maison Interculturelle de l'Alimentation et des Mangeurs |
| 7 La Bonne Graine | 18 Entre-Autres | 1 Roule ma frite 17 |
| 8 Centre Hortanimus | 19 Coquilles | 2 Universités Bordeaux et la Rochelle www.dyalconnect.fr |
| 1 Les Coursiers bordelais | 1 Manger Bio Périgord | 3 Castillonnais en Transition |
| 2 Le Hang'ART | 2 Soliniort - Le Cabas Solidaire | 4 PAT Communauté d'Agglomération Bergeracoise |
| 3 Interstices Sud Aquitaine - Metroloco | 3 Les Herbes Folles | 5 PAT PETR Cœur Entre-deux-Mers |
| 4 Elzeard | 4 Coop O' Loco | 6 Les Carrioles Vertes |
| 5 Co-Actions Agri | Comité d'activités sociales et culturelles inter-entreprises SCNF Brive-Limoges | 7 PAT Communauté d'Agglomération Grand Cognac |
| 6 Ceinture Verte Pays de Béarn | 5 La Boussole | 8 Régie Agricole Communale de Cavignac |
| 7 L'Entre2Mondes | 6 Les Cagettes d'ISLECO | 9 DAT Communauté de communes du bassin de Marennes |
| 1 Ferme solidaire de l'écolieu Lacoste | 7 Court Circuit La Réole | 10 Union des Acteurs ESS Sud-Gironde |
| 2 Le Bocal Local | 8 Collège des associés Tot de casa | 11 Les mauvaises graines |
| 3 Les petits-cageots-La P'tite Ferme | 9 Aux prés des cuisiniers | 12 CIVAM du Haut Bocage Filière viande nord Deux-Sèvres |
| 4 La Ferme d'Uhaldia | 10 Local Attitude | 13 DAT sur le Pays Adour Landes Océane |
| 5 Les Détritviores | 11 L'échoppe zéro déchet | 14 Les Râteleurs |
| 6 Arozoaar | 12 Picnic Coworking - Paniers lcmic | 15 Ouvre Boîtes - La Cantine |
| 7 ESAT les Vauzelles | 13 Allô - Cagette.net | 16 DAT Pays de Born |
| 8 Le Coudert des Charmilles | 14 Otsokop | |
| 9 Coopérative du Born | 15 Bègles Alternative Solidaire | |
| 10 Marie Curry | 16 Servi en Local | |
| 11 CIDIL | | |

N.B. Les répondants pouvant entrer dans plusieurs des typologies, ils sont classés dans la typologie prédominante.



LES BONNES PRATIQUES DES INITIATIVES ALIMENTAIRES DURABLES & SOLIDAIRES

Grâce à leurs entretiens menés auprès de neuf initiatives alimentaires durables et solidaires, Vertigo Lab et Let's Food ont compilé des bonnes pratiques répondant à des besoins spécifiques à chaque type d'initiative.

LES TIERS-LIEUX NOURRICIERS

Des financements pour démarrer :

- Solliciter l'accompagnement et les aides proposées par la Région Nouvelle-Aquitaine via l'AMI tiers-lieux notamment, et l'Union européenne
- Diversifier les règles d'adhésion en demandant aux fournisseurs une adhésion proportionnelle à leur chiffre d'affaires, en proposant une adhésion de passage pour attirer les citoyens ponctuels, développer des relations de solidarités entre consommateurs et producteurs, autonomiser la production avec les énergies renouvelables, la low tech, le slow tourisme
- S'inscrire dans les PAT existants, les Contrats de Relance et de transition Écologique (CRTE) et les Contrats de territoire Région

Le risque d'épuisement des bénévoles et de l'équipe permanente salariée :

- Assouplir les conditions de travail : en passant de cinq à sept semaines de congés payés, en passant à la semaine de 35h sur quatre jours pour faciliter la coordination entre vie privée et vie professionnelle

Le manque de formation des bénévoles pour répondre aux appels à projets :

- Eviter de multiplier les candidatures à des appels à projets
- Se concentrer sur les appels à projets structurants et utiles
- Ne confier cette tâche qu'aux salariés et/ou bénévoles déjà qualifiés

Le manque d'échanges avec d'autres initiatives alimentaires pour partager leur expérience (modèle économique, activités...)

- S'appuyer sur les réseaux existants comme : le réseau régional des tiers-lieux animé par la Coopérative tiers-lieux, Monepi...

Le manque de liens et/ou de soutien de la collectivité d'implantation

- Organiser des activités culturelles susceptibles d'intéresser les collectivités
- Se familiariser avec le fonctionnement des élus et connaître leur agenda politique

LES COOPÉRATIVES FAVORISANT L'ENTREPRENARIAT ET L'EMPLOI DURABLE (SCIC, CAE,...)

Des financements pour lancer l'activité / La pérennisation des emplois pour les fonctions supports :

- Solliciter les aides proposées par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union européenne
- Mutualiser des compétences de gestion et des fonctions support entre acteurs de l'économie sociale et solidaire

Des formations internes portant sur des domaines divers : techniques, ressources humaines, gestion comptable, gestion de projet... :

- Dédier une matinée chaque semaine à la coordination générale de la structure
- Se former à la gestion des conflits
- Constituer un collectif réunissant une variété de compétences (formation, conseil...) et des expertises techniques (gestion, juridique, agricole...) de manière à couvrir un maximum de besoins
- Développer l'ancrage et la solidité du projet par l'implication de multiples parties prenantes locales pour les SCIC dans une approche de bien commun pour l'alimentation : créer des liens entre acteurs d'une filière, outils et espace partagés, échanges de compétences pour faciliter et accélérer des projets d'installations agricoles



LES STRUCTURES D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Une assistance d'ingénierie à la demande (technique, financière, juridique, venant des acteurs de l'écosystème) :

- Une solution possible est le volet accompagnement technique des AMI, AAP (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, Fondation Avril, Région N-A via Parcours NEOCOOP)

Une plus grande légitimité auprès des collectivités d'implantation :

- S'appuyer sur la commande publique socio responsable en particulier les cantines scolaires
- S'appuyer sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour des partenariats : restauration d'entreprise (fournisseur, collecte biodéchets, distribution de paniers, traiteur, ...)
- Créer des partenariats avec les entreprises agricoles ou agro-alimentaires ou cluster pour faciliter l'insertion et la valorisation des métiers du secteur et améliorer leurs conditions (conversion bio, pénibilité et santé au travail, équipements....)
- Obtenir des agréments SIAE : ateliers chantiers insertion, association intermédiaire, entreprise d'insertion, entreprise de travail temporaire d'insertion, organisme d'accueil communautaire et d'activité solidaire
- Utiliser des outils de structuration : par exemple, déposer des marques à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) pour garantir la propriété intellectuelle
- Se familiariser avec le fonctionnement des élus et connaître leur agenda politique
- Désigner un porte-parole auprès de la collectivité qui échange régulièrement avec elle
- Co-construire avec les collectivités
- Faire connaître et comprendre les missions des structures d'insertion

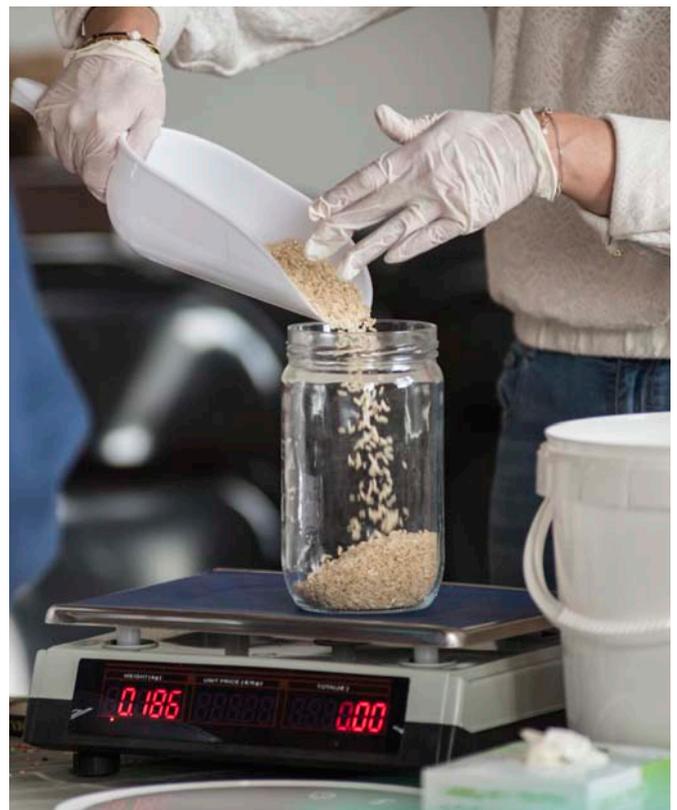
LES CIRCUITS DE VENTE ALTERNATIFS

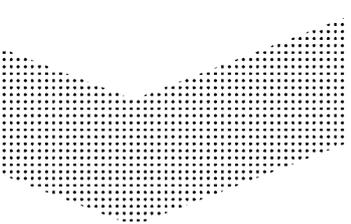
Une mutualisation des coûts pour maintenir leurs missions sociales et écologiques :

- Achat groupé donc accès des particuliers à des prix de gros
- Mutualisation des locaux de stockage avec la régie de quartier, et des bureaux avec d'autres assos
- Réflexion avec le Groupement des Acteurs Locaux de l'Alimentation Solidaire (GALAS) à mutualiser l'approvisionnement de produits

Mesurer et démontrer l'impact social, environnemental, sociétal et économique de leurs activités, dans une perspective d'essaimage :

- Connecter les projets aux politiques locales zéro déchet
- Accompagner les initiatives de magasins de producteurs locaux et bio sur les territoires
- Faire partie d'un réseau existant (VRAC ou Monepi par exemple) pour peser dans la demande de financements alloués à l'innovation et à la Recherche et Développement (R&D)
- Faire financer une thèse scientifique (Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE), Horizon Europe, bourse) pour approfondir l'impact de l'initiative sur l'environnement et le développement socio-économique du territoire





LES FACTEURS DE SUCCÈS DES INITIATIVES ALIMENTAIRES DURABLES & SOLIDAIRES

Les neuf initiatives interrogées par Vertigo Lab et Let's Food doivent leur succès à des opportunités qu'elles ont su saisir au bon moment. Mais aussi à des points forts propres à leur mode d'entreprendre.

LES BONNES OPPORTUNITÉS AU BON MOMENT

■ Un cadre légal favorable

Les obligations réglementaires relatives à la transition écologique des territoires sont une opportunité grandissante pour les initiatives alimentaires durables et solidaires. Elles sont en mesure d'accompagner les acteurs privés et publics obligés par la loi à changer leurs pratiques.

Exemples : la loi EGalim obligeant la restauration collective à s'approvisionner par au moins 50 % de produits sous Signe d'Identification de Qualité et d'Origine (SIQO), dont au moins 20 % issus de l'Agriculture Biologique ; les différentes lois relatives au tri et à la valorisation des biodéchets.

■ L'accompagnement technique et financier de la Région Nouvelle-Aquitaine

Les initiatives alimentaires ont toutes fait remonter l'importance des financements de la Région Nouvelle-Aquitaine dans leur développement (liste des dispositifs régionaux à retrouver p.18, N.D.L.R.). Sans occulter l'impact des financements complémentaires apportés par les autres collectivités, les intercommunalités du territoire et l'Etat.

■ La mobilisation des élus locaux et leur sensibilité aux enjeux de transition agroécologique

Ce facteur de succès est d'autant plus efficient lorsqu'il se manifeste dès la conception de l'initiative. Il se traduit de diverses manières. Comme des marchés publics auxquels les initiatives alimentaires durables et solidaires sont en mesure de répondre. Ou bien la mise à disposition avantageuse de foncier agricole, de bâti, ou encore l'expression d'un soutien politique faisant gagner en légitimité auprès des autres acteurs du territoire. Revers de la médaille, lorsque cette mobilisation n'est pas au rendez-vous, cela peut freiner certaines initiatives dont l'activité ne peut se développer sans les collectivités locales.

Sur ce sujet : voir le guide "Mobiliser les élus sur l'agriculture et l'alimentation à travers une démarche territoriale", PQN-A, 2021. <https://pqn-a.fr/production/guide-sur-la-mobilisation-des-elus-sur-lagriculture-et-lalimentation-a-travers-une-demarche-territoriale/>

■ L'accès à du foncier

Parmi les neuf initiatives interrogées par Let's Food et Vertigo Lab, les porteurs de projet disposaient d'opportunités publiques ou privées permettant d'accéder à du bâti ou du foncier agricole. Un paramètre qui a grandement contribué à leur lancement.

■ La dynamique locale existante

La présence d'une culture citoyenne forte et d'un tissu associatif dense est porteuse pour les initiatives alimentaires. Inversement, son absence peut freiner voire avorter les initiatives.

DES MODES D'ENTREPRENDRE PAS COMME LES AUTRES

■ Une très bonne connaissance de la dynamique locale

Les neuf initiatives interrogées maîtrisaient très bien les enjeux du territoire et de l'écosystème : besoins des acteurs privés, publics, des citoyens, équilibre ou déséquilibre entre offre et demande locale.

■ La reconnaissance de l'investissement des bénévoles, salariés et porteurs du projet

Beaucoup d'initiatives reposent sur la très forte implication des bénévoles et des salariés. Il est donc primordial de maintenir leur intérêt et leur énergie via différentes formes de reconnaissance (verbale, formation...)

■ Impliquer le public cible dans la co-construction des projets

Inclure les bénéficiaires de l'initiative dès les premières phases du projet, et tout au long de sa durée de vie, dans une démarche de co-conception et d'évaluation, offre légitimité, robustesse, adéquation, adaptabilité et amélioration continue de l'initiative.

■ L'approfondissement des enjeux environnementaux

Cela apparaît comme une activité à part entière de certaines initiatives. Celles-ci consacrent un investissement humain et financier dans des activités de recherche sur l'impact environnemental de leur initiative. Ces activités peuvent porter sur leur bilan carbone, l'analyse du cycle de vie de leur activité, la mise en place d'indicateurs de consommation de ressources, de production de déchets ou encore d'outils mesurant l'empreinte environnementale.

■ Un partage d'expérience entre porteurs de projet

Les entretiens ont fait remonter le besoin de connaître les expériences des uns et des autres afin de bénéficier de regards extérieurs, de partager des difficultés, des réussites, et des conseils. Des échanges propices aux coopérations ou tout du moins à de l'entraide.

■ L'ouverture à la recherche, contribution à l'essaimage, et au changement d'échelle

Les porteurs de projets se mettent souvent dans une posture d'expérimentation. Ils désirent que leur initiative puisse faire l'objet d'une capitalisation pour la recherche, et d'une réplique ou adaptation.

UN OUTIL POUR AUTOÉVALUER SON UTILITÉ SOCIALE & ÉCOLOGIQUE

La région Nouvelle-Aquitaine a sollicité PQN-A en s'appuyant sur Vertigo Lab et Let's Food afin de concevoir un outil permettant aux porteurs de projets d'évaluer leur utilité sociale et écologique. Sa mise à disposition est prévue pour 2023.

Composée de 52 indicateurs pour la partie "utilité sociale et écologique", et de 36 questions pour ce qui est de l'impact en faveur d'un système alimentaire durable, la double grille d'évaluation conçue par Vertigo Lab et Let's Food dans l'étude nécessite du temps et de l'accompagnement pour être renseignée. C'est pourquoi PQN-A, l'association et le bureau d'études, travaillent depuis plusieurs mois sur une version simplifiée de cette grille. L'objectif est d'en faire un outil qui permette aux porteurs de projets alimentaires durables et solidaires d'entamer une démarche d'évaluation en toute autonomie.

Cet outil aura trois fonctions. Grâce à la première, le porteur de projet pourra se positionner sur son utilité sociale et écologique. Il n'aura qu'à indiquer par "oui" ou par "non" s'il a activé les leviers d'action proposés. Actionner ces leviers doit permettre à l'initiative alimentaire d'être utile socialement et écologiquement selon la définition de Vertigo Lab et Let's Food (voir schéma n°2, page 7). Le porteur de projet s'interrogera ainsi sur quatre dimensions de son activité :

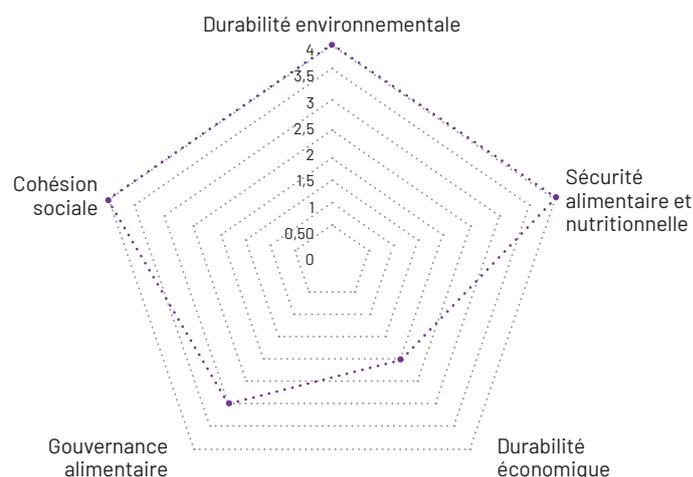
- Economique : pérennité de mon modèle économique, contribution à la création de richesse sur le territoire, répartition de la valeur créée sur la chaîne de valeur
- Sociale : création d'emplois pérennes et de qualité sur le territoire, transformation sociale de mes parties prenantes, accessibilité physique et financière à l'alimentation
- Sociétale : gouvernance participative et inclusive, contribution à l'essaimage et au changement d'échelle
- Environnementale : dépendances, vulnérabilités et préservation de l'environnement et des ressources naturelles, sensibilisation des parties prenantes aux enjeux environnementaux

Des ressources (dispositifs de financement, d'accompagnement, guides méthodologiques...) figureront dans cette partie afin d'approfondir le questionnement.

La deuxième fonction de cet outil permettra au porteur de projet d'évaluer son utilité sociale et écologique. Il pourra y renseigner un ensemble d'indicateurs tant quantitatifs que qualitatifs (évolution du chiffre d'affaires, nombre d'emplois créés, accessibilité, besoins en ressources naturelles, niveau de transparence...), en année N, et N+3, pour observer sa progression.

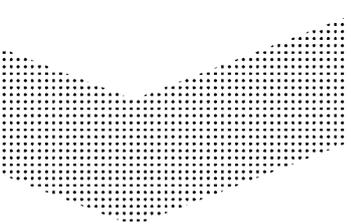
Enfin, la troisième fonction permettra au porteur de projet de visualiser sa contribution à un système alimentaire durable.

Cette représentation aura la forme d'un radar faisant apparaître le niveau d'impact sur les quatre ambitions d'un tel système (voir ci-dessous). Il sera produit grâce aux réponses fournies par la première fonction de l'outil.



VRAC - VECTEUR GLOBAL





DES DISPOSITIFS RÉGIONAUX PORTEURS POUR LES INITIATIVES ALIMENTAIRES DURABLES & SOLIDAIRES

De nombreux dispositifs de la Région peuvent favoriser le développement des initiatives alimentaires durables et solidaires*.

Rendez-vous sur nouvelle-aquitaine.fr.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE L'INNOVATION SOCIALE

- AMI Innovation sociale
Innovation sociale - Soutien à l'expérimentation et au développement de projets socialement innovants
- Aide au développement des structures de l'ESS
- Mécénat de pair à pair dans l'ESS
- Aide au développement des coopératives d'activité et d'emploi
- Aide au démarrage pour les entreprises à forte utilité sociale
- SCOP et SCIC : une aide pour créer ou reprendre une entreprise coopérative
- Dispositif d'appui aux micro-projets locaux innovants (Ampli)
- AMI tiers-lieux 2022-2024

NUMÉRIQUE

- AAP Logiciels libres innovants Aide à la création de logiciels libres innovants en Nouvelle-Aquitaine
- Aide au prototypage numérique pour des projets qui ont de l'impact social et environnemental Aide aux prototypes numériques en Nouvelle-Aquitaine

AGRICULTURE-AGROALIMENTAIRE

- AAP Circuits alimentaires locaux
- AAP Investissements en culture maraîchère, petits fruits, horticulture et arboriculture
- AAP Transformation et commercialisation de produits agricoles par les agriculteurs et leurs groupements engagés dans la transition agricole
- Financement relais du foncier agricole pour l'installation
- Démarche RSE Développement durable et qualité dans l'agroalimentaire
- Aide à l'innovation et à l'investissement productif pour les entreprises de l'agroalimentaire

DATAR (DÉLÉGATION À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE)

- Actions stratégiques locales (stratégies territoriales et études de faisabilité pré-opérationnelles)
- Services de proximité en milieu rural (investissements derniers commerces alimentaires-multiples ruraux-halles-marchés couverts)
- Développement de lieux innovants de services aux publics (projets collectifs)
- Actions collectives de soutien à l'artisanat et commerce de proximité
- Projets structurants accélérateurs des transitions et immobilier collectif d'entreprises
- Soutien à l'ingénierie territoriale

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

- AAP Enseignement supérieur, recherche, vie étudiante et plateformes mutualisées et ouvertes

ENVIRONNEMENT

- Accompagnement des territoires à la prévention et à la valorisation des déchets (Collectivités)

RÉSEAU ENTREPRENDRE ET INITIATIVE

- Prêt d'honneur Initiative Nouvelle-Aquitaine : développement d'entreprises

ÉCONOMIE TERRITORIALE

- Dispositif régional d'accompagnement à la création-reprise de TPE : "Entreprendre, la Région à vos côtés"
- Aide à l'investissement des TPE, dans l'accompagnement des transitions

VIE ASSOCIATIVE

- Aide à la structuration des têtes de réseau associatives
- Aide à la formation des bénévoles associatifs
- Dispositif local d'accompagnement

*Sous réserve d'évolution des dispositifs

Sources : étude de Vertigo Lab/Let's Food et présentation d'Eugénie Michardière au Ramdam des tiers-lieux du 13/07/2022.

CONTACTS UTILES

■ Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

➤Alexia Michoud, chargée de mission Démarches alimentaires de territoire : alexia.michoud@pqn-a.fr, 07 56 38 26 89

■ Vertigo Lab

➤Amélie Colle, manager et consultante : ameliecolle@vertigolab.eu, 06 83 15 23 72

■ Let's Food

➤Anna Faucher, directrice, experte en politiques alimentaires territoriales et coopération internationale : anna.faucher@letsfoodcities.org, 06 86 40 43 89

RÉGION

■ Economie sociale

et solidaire et Innovation sociale

➤Ondine Lapoyade-Deschamps, chargée de projet Innovation sociale : ondine.lapoyade-deschamps@nouvelle-aquitaine.fr

➤Eugénie Michardière, cheffe de projet Tiers-lieux : eugenie.michardiere@nouvelle-aquitaine.fr

■ Agriculture

➤Amandine Ribot, responsable de l'unité Circuits courts : amandine.ribot@nouvelle-aquitaine.fr

■ Datar (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale)

➤Olivier Franchéo, chargé de mission territorial : olivier.francheo@nouvelle-aquitaine.fr

■ Environnement

➤Environnement/service déchets et économie circulaire : economie-circulaire@nouvelle-aquitaine.fr

QUI EST PAYS ET QUARTIERS DE NOUVELLE-AQUITAINE ?

Créé en 2002 par l'Etat et la Région, Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui agit en tant que centre de ressources sur le développement territorial. Sa mission historique est d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques. PQN-A travaille sur cinq missions thématiques prioritaires : la Politique de la ville, l'emploi, le numérique, la revitalisation des centre-villes et centres-bourgs et les démarches alimentaires de territoire.

Cette dernière mission a été créée en 2018. L'Etat et la Région ont alors demandé à PQN-A, dans le cadre du Pacte alimentaire, de créer et d'animer le réseau des démarches alimentaires territoriales de Nouvelle-Aquitaine. Ce réseau se compose aujourd'hui d'une cinquantaine de démarches. Pour l'animer, PQN-A organise des rencontres et produit de nombreuses ressources à retrouver sur le site pqn-a.fr.



Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

Ecosystème Darwin

87 quai de Queyries 33 100 Bordeaux

05 56 90 81 00 / contact@pqn-a.fr

Créé en 2002, PQN-A est un Groupement d'Intérêt Public. Il s'inscrit dans le Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV).

Pour en savoir plus sur nos actions en cours, et retrouver les ressources de PQN-A, rendez-vous sur :

www.pqn-a.fr

Suivez PQN-A sur les réseaux sociaux :

-  PaysetQuartiersNouvelleAquitaine
-  pqnaquitaine
-  Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Sur la base d'une étude réalisée par



et cofinancée par



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Merci aux partenaires de l'étude

